

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Désignation : **OLIGOMIX**
Mélange homogène de SULFATE DE MANGANESE, SULFATE DE ZINC, ACIDE BORIQUE, SULFATE DE CUIVRE ET MOLYBDATE D'AMMONIUM

Utilisation : Engrais

Identification de la société : PLANTIN
84350 COURTHEZON France
e-mail : plantin@plantin.fr

Appel d'urgence : Tel : 04.90.70.20.03

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Préparation / substance : Préparation

Préparation classée comme dangereuse au sens des arrêtés du 20 avril 1994 modifié et du 9 novembre 2004.

Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 – COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Informations sur les composants classés dangereux :**

Nom chimique :	Sulfate de manganèse	Sulfate de zinc	Sulfate de cuivre	Molybdate d'ammonium
N° CAS :	10034-96-5	7446-19-7	7758-99-8	27546-07-2
N° EINECS :	232-089-9	231-793-3	231-847-6	248-517-2
Concentration :	25-80%	2,5-25%	1-10%	<1%
Symbole(s) / Phrases de risques	Xn, N R48/20/22 -51/53	Xn, N R41/22-50/53	Xn, N R22/ R36/38-50/53	N R52/53

4 - PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets : Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. L'exposition peut provoquer toux, sécrétions des muqueuses, essoufflement.

Premiers secours :

Généralités : En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse.

Yeux : Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.

Ingestion : Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Equipement de secours : En cas d'ingestion massive, emmener à l'hôpital.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité :	Non inflammable.
Moyens d'extinction approprié :	Tous. Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
Produit d'extinction inapproprié :	Aucun connu.
Produits de décomposition /combustion dangereux :	Dioxyde de soufre Ammoniac Oxyde d'azote
Equipement de protection :	Utiliser du matériel respiratoire autonome.
Procédures spéciales :	Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol, ni les cours d'eau.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.
Précautions pour l'environnement :	Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Eviter toute formation de poussière. En cas de risque de production excessive de poussière, pulvériser de l'eau. Eviter l'écoulement dans le milieu naturel.
Méthodes de nettoyage :	Recueillir le maximum de produit dans un récipient propre pour réutiliser (de préférence) ou éliminer. Laver à grande eau le sol ou les objets souillés par ce produit. Laver les vêtements avant réutilisation.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Eviter la production de poussière.
Prévention des incendies et explosions :	Non concerné.
Conditions de stockage :	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
Autres informations :	Aucune.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition :	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
Contrôle de l'exposition Professionnelle:	
Respiratoire :	En cas de formation de poussière, utiliser un masque à poussière de type P2.
Main :	Porter des gants. Se laver les mains après emploi
Yeux :	Porter un appareil de protection des yeux / du visage.
Peau et corps :	Les précautions usuelles de manipulations des produits chimiques doivent être appliquées.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Poudre
Couleur :	Blanchâtre contenant quelques cristaux bleus.
Odeur :	Inodore
Point de fusion :	Non déterminé
Point/intervalle d'ébullition :	Non pertinent
Pression de vapeur :	Non pertinent
Densité relative :	Env. 1200 kg/m ³
Point d'éclair :	Non pertinent
Température d'inflammabilité :	Non déterminé
Propriétés comburantes :	Non pertinent
Solubilité dans l'eau :	90 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants :	Non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non déterminé
pH :	pH env. 6 (1 % vol solution)
Viscosité :	Non pertinent
Limites d'explosivité :	Non pertinent
Propriétés d'explosivité :	Non pertinent
Densité relative de la vapeur (air=1) :	Non pertinent
Propriétés d'oxydation :	Non déterminé

10 - STABILITE / REACTIVITE

Stabilité :	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).
Conditions à éviter :	Acide fort. Toute source de chaleur.
Matériaux à éviter :	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux :	Dioxyde de soufre, ammoniac et vapeurs nitreuses.
Autres informations :	Hygroscopique

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë :	DL50 > 200 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation :	Pas de données disponibles.
Irritation/corrosion aiguë des yeux :	Pas de données disponibles.
Irritation/corrosion aiguë de la peau :	Pas de données disponibles.
Sensibilisation cutanée aiguë :	Pas de données disponibles.
Mutagénèse :	Pas de données disponibles.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour les poissons :	Pas de données disponibles.
Toxicité aiguë pour les daphnies :	Pas de données disponibles.
Toxicité aiguë pour les bactéries :	Pas de données disponibles.
Toxicité aiguë pour les algues :	Pas de données disponibles.
Biodégradabilité :	Pas de données disponibles.
Coefficient de partage ; Log Pow :	Pas de données disponibles.



13 – ELIMINATION

Produit :	Récupérer les déchets en vue de recyclage ou d'une réutilisation. Eliminer dans un site de décharge agréée par l'intermédiaire d'une entreprise agréée pour l'élimination des déchets.
Emballage :	Collecte ADIVALOR

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre (ADR/RID) :	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (OLIGOMIX) Groupe d'emballage III Etiquette 9.
Transport par mer (IMGD) :	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (OLIGOMIX) Groupe d'emballage III Polluant marin
Transport par air (IATA) :	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (OLIGOMIX) Groupe d'emballage III

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Description chimique :	Mélange homogène de SULFATE DE MANGANESE, SULFATE DE ZINC, ACIDE BORIQUE, SULFATE DE CUIVRE ET MOLYBDATE D'AMMONIUM
Symbole(s) :	  Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement
Phrases R :	R48/20/22 : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion. R51/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S :	S22 : Ne pas respirer les poussières. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement ; consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Libellés des phrases de risque et des consignes de sécurité figurant au paragraphe 2 :

Phrase R :

R22 : Nocif par ingestion.

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R48/20/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase S :

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S22 : Ne pas respirer les poussières.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement ; consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Les informations contenue dans cette FDS ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s). Ces informations sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances pour l'usage décrit dans le paragraphe 1.

Mise à jour du 3/12/2007

Objet de la modification : mise en forme du document